

# Comment choisir son audioprothésiste ?

*Vous voilà avec une ordonnance en poche pour un appareillage, reste à choisir un audioprothésiste ! Mais lequel ? Celui qui apparaît dans des spots publicitaires sur la télévision ou celui qui s'est installé dans votre quartier ?*

## Voici quelques informations et conseils :

1. L'audioprothésiste est à la fois un professionnel de santé et un commerçant qui vit de la vente d'appareils auditifs.
2. Son rôle premier est de vous aider à choisir un modèle qui convienne à votre perte auditive, à votre mode de vie, à vos goûts et à votre budget.
3. Certains audioprothésistes sont indépendants, d'autres sont affiliés à des réseaux.
4. Faites faire plusieurs devis avant de vous décider.
5. Discutez avec les associations de personnes malentendantes ou avec des proches équipés d'appareils auditifs
6. Méfiez-vous de la publicité !



Il est important de choisir un professionnel réactif, pas trop éloigné de votre domicile et dont les horaires d'ouverture et délais vous semblent compatibles avec votre emploi du temps. Si, au cours d'un premier rendez-vous, vous ne vous sentez pas bien informé et en confiance avec un audioprothésiste, consultez ailleurs. Les prestations de suivi étant vendues avec l'appareil, vous serez accompagné par cet audioprothésiste pendant toute la durée d'usage de l'appareil (6 ans en moyenne).